

# CONSTATATION – RESILIATION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Enregistré sous par la Chambre de Commerce et  
le le n° d'Industrie des Côtes d'Armor

## **EMPLOYEUR :**

Nom Prénom : n° SIRET :  
Raison Sociale : APE :  
Adresse : Tél. :  
Nb salariés :

## **APPRENTI(E) :**

Nom Prénom : né(e) le :  
Adresse : A :  
Téléphone :  
Formation :

## **REPRESENTANT LEGAL (1) :**

Nom Prénom : Parenté :  
Adresse :

## **Centre de Formation d'apprentis :**

Constatent qu'il est mis fin dans les conditions prévues par la loi du 16/07/1971 au contrat d'apprentissage susvisé qui a débuté le et qui devait expirer le

## **La date d'effet de la résiliation est la suivante :**

La résiliation intervient : (rayez les mentions inutiles)	Période d'essai (*) Commun accord Démission (6) Licenciement pour faute (31) Licenciement inaptitude (32) Licenciement exclusion définitive (33)	Obtention du diplôme Liquidation judiciaire Cas de force majeure Décision prud'homale Prescrite par l'Etat (8)
Fait à :		

DATE DE RECEPTION CCIT 22

l'employeur , l'apprenti(e), le représentant légal,(1)

---

(1) au cas où l'apprenti(e) n'a pas la capacité juridique de contracter.

**Formulaire à compléter et à adresser à la CCI 22 -16 rue de Guernesey – CS 10514 – 22005 St-Brieuc cx 1**

(\*) depuis 2015, la période d'essai est de 45 jours consécutifs ou non de formation pratique en entreprise, pour les autres elle est de 2 mois. En cas de rupture unilatérale (période d'essai), le signataire doit en informer l'autre partie par courrier recommandé avec accusé de réception